

POLITIQUE QUALITE

La direction de CERMED Sarl, organisme d'évaluation de la conformité, déclare mettre en œuvre, en toutes circonstances, une politique qualité qui permet de développer et de maintenir un haut niveau de prestations conformes aux exigences légales et autres exigences applicables dans le domaine de la certification des divers systèmes de management, des produits et des compétences.

La qualité et la notoriété des marques de certification de CERMED Sarl est liée à la capacité de la société à délivrer des services aptes à répondre aux besoins de ses clients, en conformité avec les exigences d'accréditation essentiellement selon les normes ISO 17021, ISO 17065 ou toute autre norme liée à nos prestations.

Cette politique vise à garantir la qualité des services fournis aux clients.

La Direction de CERMED Sarl s'engage à :

- Garantir l'impartialité du fonctionnement de CERMED Sarl par l'organisation des comités de certification et de préservation de l'impartialité et la mise en place de procédures opérationnelles incluant les règles relatives aux auditeurs,
- Garantir la confidentialité de toute information obtenue dans le cadre de l'activité, à tous les niveaux de l'organisation,
- Mettre en œuvre les moyens permettant de veiller de façon permanente à la prévention et à la bonne gestion des conflits d'intérêt de toutes natures pouvant survenir tout au long des processus de certification
- Adopter des procédures garantissant la qualification du personnel et l'amélioration des compétences et veiller à leur application
- Mettre en œuvre des procédures de fonctionnement non discriminatoires permettant l'accès aux services de CERMED Sarl a toute société, organisme qui le demande faire appliquer les dispositions du système qualité et mettre en œuvre les moyens nécessaires.

L'application de cette politique est concrétisée par des objectifs qualités revues annuellement ; lors de la revue de direction dont les résultats sont présentés au Comité d'Impartialité.

Ces objectifs qui font l'objet d'un suivi au moyen d'indicateurs pertinents sont :

- Obtenir et maintenir l'accréditation de nos prestations pour la certification des systèmes de management selon l'ISO 17021 ;
- Obtenir et maintenir l'accréditation pour la certification des produits selon l'ISO 17065 ;
- Fidéliser les clients et accroître le nombre de nouveaux certificats délivrés ;
- Diversifier et augmenter le nombre d'auditeurs qualifiés.

A cet effet, nous nous engageons à améliorer notre organisation et nos prestations de certification de manière continue, et à fournir toutes autres ressources nécessaires à l'expansion de l'activité de certification.

Le soussigné délègue au personnel permanent, pour ce qui concerne leur domaine de compétence, la responsabilité de la mise en œuvre du système qualité. Il nomme un responsable de management de la qualité qui est chargé d'assurer cette mise en œuvre.

CERMED Sarl assume la responsabilité pleine et entière de toutes les décisions liées à l'octroi, au maintien, à l'extension, à la suspension ou au retrait des certificats.

Déclaration d'impartialité

La direction de CERMED Sarl reconnaît et comprend l'importance d'être impartial et d'être considérée comme impartiale, dans l'exercice de ses activités de certification des systèmes de management et des produits, par le biais de :

- L'identification des conflits d'intérêts potentiels,
- L'élimination ou bien la résolution de tout conflit,
- L'impartialité du personnel de certification y compris les auditeurs,
- L'assurance de l'objectivité des activités de certification.

Le Gérant

CERMED Sarl
Résidence La Brise A2-3,
Riadh AL Andalous 2058 Ariana
I.U: 1148385D
SENO A LAARIFI

Date 10/05/2023